



 **L'église Saint-Martin** est un aimable édifice roman du XII^e siècle, en général ouvert à la visite. Devant le portail, le magnifique tilleul multi-centenaire a une circonférence de 4,2 m.

L'itinéraire débute à l'Ouest de la place, route de Pouilloux, en tournant à l'angle d'une maison à pan coupé sur un chemin d'abord goudronné. A 600 m, tourner à gauche vers un château d'eau. Le circuit longe les biens nommés "Chétifs Bois" et traverse la D 112 près de la station de pompage.

 Tourner à droite à la "croisée du Pommier d'Enfer" pour rejoindre le village de Bouligné après avoir, à nouveau, traversé la D 112.

En contournant quelques bosquets, gagner le village de La Jarge, à la limite des cantons de Chef-Boutonne et de Sauzé-Vausais, où l'on observera **fours et puits restaurés, châtaigneraies, thalles.**

 Hors circuit (2,5 km aller-retour par la D 112 et un chemin de remembrement) le **château de Jouhé**. Construit au XV^e et XVI^e siècle, c'est un château d'influence "Renaissance". Un vénérable tilleul orne une petite place au lieu dit "Chez Damy".

Après la D 112, l'itinéraire contourne la **châtaigneraie** de la Jarge pour arriver au carrefour dit de "la Croix Pisse Poule".


Ancien passage emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques, ce carrefour se trouve à la limite de deux départements (Deux-Sèvres et Charente), de trois cantons -

Chef-Boutonne et Sauzé-Vausais (79), Villefagnan (16) - et de trois communes - Lorigné et Pioussay (79) et La Forêt de Tessé (16).

La légende veut que les chats des trois communes se réunissent à ce carrefour le soir du mardi gras pour faire sabbat ! Ils apportent de quoi faire des crêpes, les font, les mangent et organisent des danses fantastiques autour du foyer sur lequel les crêpes ont été cuites...

Poursuivre en direction d'une petite châtaigneraie bien entretenue. Pour un retour direct à Lorigné (10 km), tourner à gauche. L'itinéraire se poursuit par une seconde boucle de 5 km qui emprunte maintenant un chemin bordé de **châtaigniers** et de **houx** centenaires, marquant la limite du département, jusqu'au **bois des Fayes**.

Ce massif boisé à cheval sur les communes de Lorigné et de La Forêt de Tessé (16) présente de fortes potentialités sylvicoles et, bien que très malmené par la tempête du 27 décembre 1999, il reste un des attraits de ce circuit par la variété des essences forestières qui le constituent et la qualité des chemins qui le traversent.

 Dans le village du Sauvage, une **mare** et un **four à pain** (privés) ont été joliment restaurés.

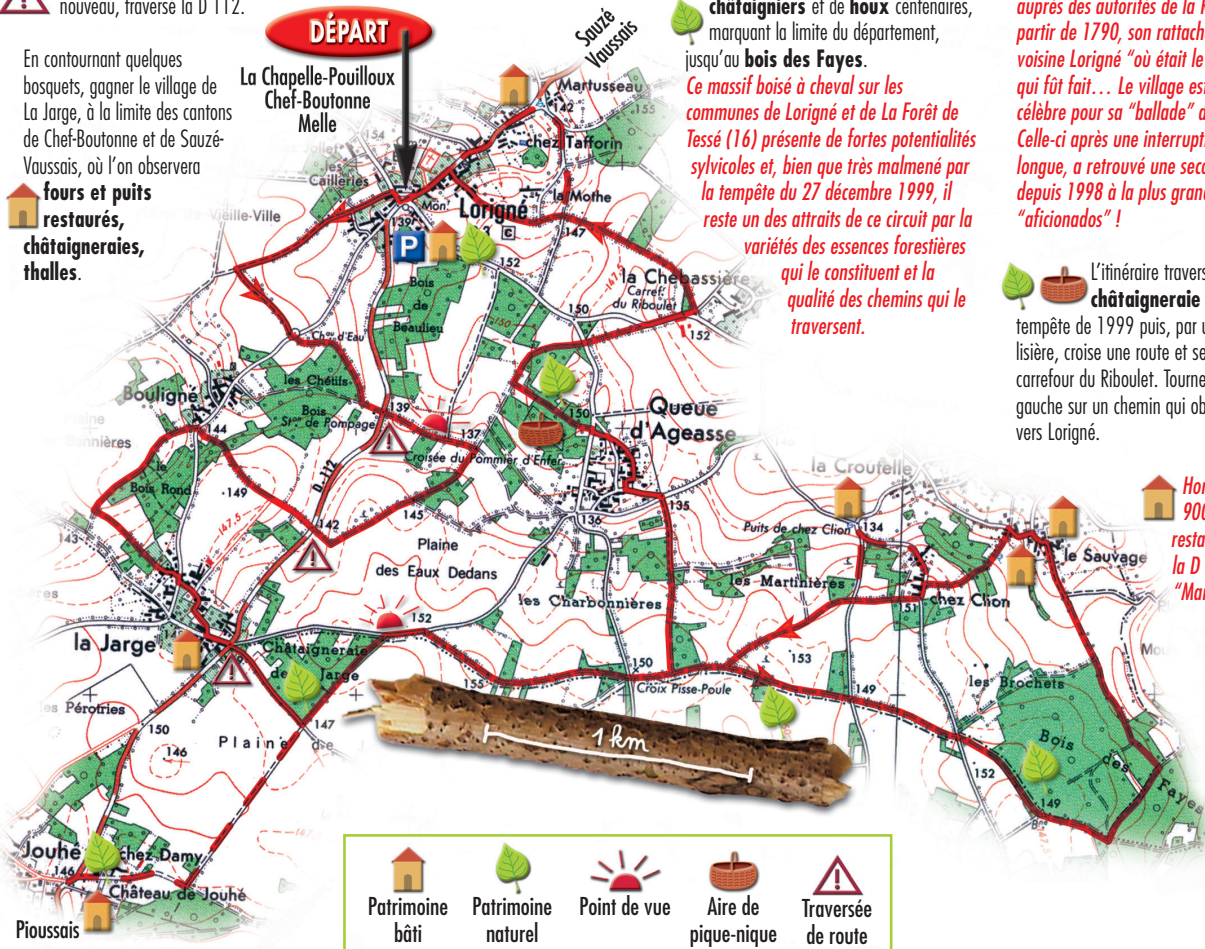
Dans le fond de la vallée sèche, noter, sur la gauche, le puits à ras du sol puis monter au hameau de chez Clion.

 Hors circuit, à 400m, pour visiter le **puits à balancier de chez Clion**, également restauré.

Le circuit retrouve bientôt la première boucle et par un chemin à droite rejoindre le village de Queue d'Ageasse - l'ageasse est la pie. **Queue d'Ageasse constituait avant la Révolution, une paroisse indépendante mais, situation originale, elle n'avait pas de lieu de culte ! Alors, elle sollicita auprès des autorités de la République, à partir de 1790, son rattachement à sa voisine Lorigné "où était le clocher" ce qui fut fait... Le village est également célèbre pour sa "ballade" du mois d'août. Celle-ci après une interruption assez longue, a retrouvé une seconde jeunesse depuis 1998 à la plus grande joie de ses "aficionados" !**

 L'itinéraire traverse une **châtaigneraie** décimée par la tempête de 1999 puis, par un chemin en lisière, croise une route et se dirige vers le carrefour du Riboulet. Tourner alors à gauche sur un chemin qui oblique bientôt vers Lorigné.

 Hors circuit, à 900m, **puits restauré au bord de la D 112 au lieu dit "Martusseau"**.



LORIGNÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **le bourg de Lorigné ;**

Limitrophe avec le département de la Charente, Villa Lornacium en 1085, Lorignet en 1363, Lorigny en 1750, puis enfin Lorigné, possède quinze hameaux dont la randonnée permet de découvrir quelques uns des plus beaux fleurons.

- **l'église romane Saint Martin ;**

- **le château de Jouhé ;**

La tour principale du château est surmontée de consoles supportant une galerie ornée de créneaux et de mâchicoulis. Les fenêtres sont carrées et celles des combles, surmontées d'un joli fronton, forment lucarnes. Le rez-de-chaussée a été conçu sans ouverture. N'ayant pas été bâtie dans un but défensif, la tour est dépourvue de meurtrières.

- **le petit patrimoine rural restauré : mares, fours à pain, puits ;**

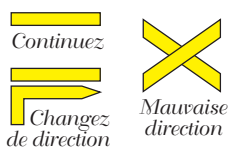
- **les villages et leur bâti en pierre calcaire caractéristique du Pays Mellois ;**

- **le riche patrimoine arboré : tilleuls, châtaigniers, houx notamment, le bois des Fayes ;**

- **les châtaigneraies dont certaines sont encore entretenues pour la consommation familiale.**

La commune s'attache à préserver et restaurer son patrimoine rural avec le soutien actif de l'association pour la Conservation et l'Aménagement du Patrimoine et de l'Environnement.

Code du Balisage



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres
www.deux-sevres.com/cdt79/
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Info79 - Melle - 05 49 29 03 88

LORIGNÉ



La ballade de Queue d'Ageasse

Au pays des "terres rouges", un paysage vallonné et bocager, parsemé de majestueux châtaigniers séculaires, cache quelques hameaux et de nombreux puits, mares et fours à pains.

Accès : 5 km au sud-ouest de Sauzé-Vaussais,
10 km à l'est de Chef-Boutonne

●
Départ : place de l'église

●
Distance : 15 km (10 et 5 km)

●
Durée : 4 h

●
Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres